

**Groupe AXA**

# Les Brèves du SY.N.P.A.-F.O.

SYNDICAT NATIONAL DES PRODUCTEURS D'ASSURANCES ET DE CAPITALISATION C.G.T. - FORCE OUVRIÈRE

## Revendications ou Chèque syndical ?

C'est parti !

Dans les jours qui viennent et pendant près de deux mois, les délégués CGT, CFDT, CFTC, CGC & UDPA vont se mobiliser.

Ils ne vont pas manquer, comme chaque année, de développer une activité intense. Il est vrai que les motifs de mécontentement existent et que le rejet de la politique « sociale » d'AXA grandit dans le personnel.

Mais est-ce la vraie raison de cette mobilisation ?

Pourquoi cette agitation effrénée à laquelle nous allons assister ?

Pour revendiquer l'application du SMIC ?

Non !

Pour revendiquer un commissionnement dès le premier euro de production ?

Non !

Pour revendiquer un réel fixe à ne pas couvrir ?

Non !

Pour combattre les externalisations ?

Non !

Pour s'opposer aux délocalisations aux Indes, au Maroc ou ailleurs ?

Non !

Pour revendiquer le maintien des sites et des emplois sur les sites ?

Non !

En un mot pour, avec le personnel, combattre la politique anti-sociale d'AXA et revendiquer l'amélioration des conditions de vie et de travail pour les commerciaux ?

Non !

### AXA « employeur de référence » et l'OIT !

L'Argus des Assurances du 5 janvier 2005 indique que le Comité Européen de Groupe (CEG) d'AXA « a accueilli favorablement (par 37 membres sur 43) les neufs principes de conduite du dialogue social en Europe ».

Dans le texte accueilli favorablement par le CEG, il est indiqué que la direction « (...) entend également maintenir des relations sociales constructives dans chacun des pays où elle opère, en respectant les différentes cultures nationales de dialogue social (...) où les personnes sont traitées avec respect et en conformité avec les réglementations locales, ainsi qu'avec les textes de référence internationaux (tels que la Déclaration des Droits de l'Homme des Nations Unies ou les Règles de l'Organisation Internationale du Travail). (...) ».

Ainsi donc AXA pour devenir « l'employeur de référence » entend se conformer aux règles édictées par l'Organisation Internationale du Travail (OIT). Qu'en est-il exactement ? Que dit, par exemple, l'article 2 de la convention C 98 de l'OIT « Sont notamment assimilées à des actes d'ingérence au sens du présent article des mesures tendant à provoquer la création d'organisations de travailleurs dominées par un employeur ou une organisation d'employeurs, ou à soutenir des organisations de travailleurs par des moyens financiers ou autrement, dans le dessein de placer ces organisations sous le contrôle d'un employeur ou d'une organisation d'employeurs ».

Mais qu'est-ce donc que le chèque syndical si ce n'est le soutien aux organisations de travailleurs condamné par l'OIT ?

**Le respect des règles de l'OIT ne passe-t-il pas préalablement par la suppression du chèque syndical ?**

Cette agitation, cette mobilisation massive de tous les délégués CGT, CFDT, CFTC, CGC & UDPA ont pour unique objectif :

### **la recherche du Saint Graal 2005...**

Celui sans lequel ces « **syndicats** » prétendent ne pouvoir ni informer, ni se former, en un mot celui sans lequel ces syndicats ne pourraient être des « syndicats » :

### **Le chèque syndical**

seul et unique objet de leur désir !

Après cette intense quête, fatigués mais repus, ils pourront continuer à signer des accords qui démantèlent les droits des salariés.

Oui, le chèque syndical est incompatible avec une politique revendicative !

Oui, le chèque syndical fait des « syndicats » des auxiliaires de la direction !

C'est parce que Force Ouvrière entend rester un syndicat,

C'est parce que Force Ouvrière entend continuer à revendiquer en toute indépendance, que depuis toujours elle refuse le chèque syndical.

**FORCE OUVRIÈRE APPELLE LES SALARIÉS À, SOIT LUI REMETTRE LEUR CHÈQUE SACHANT QU'IL NE SERA PAS ENCAISSÉ, SOIT LE DÉTRUIRE.**

**Force Ouvrière, considère que seule l'adhésion des salariés à un syndicat est le garant de son indépendance.**

**Force Ouvrière appelle donc tous les salariés d'AXA, cadres et non cadres à rejoindre ses rangs et à revendiquer avec elle :**

- **L'application du SMIC,**
- **Un réel fixe à ne pas couvrir pour tous les commerciaux,**
- **Un commissionnement dès le premier euro de commission,**
- **Le maintien des effectifs,**
- **L'abandon de toutes les externalisations et les délocalisations...**

## **NOUS APPELONS L'ENSEMBLE DES SALARIÉS À REJOINDRE FORCE OUVRIÈRE**

### BULLETIN D'ADHÉSION OU DE RENOUELEMENT

Adhésion

Renouvellement

### COTISATIONS MINIMALES 2005

E.I. : 143€

E.B. : 118 €

Retraités : 78 €

NOM .....Prénom.....

Adresse .....

Compagnie : .....Réseau : ..... Statut : .....

☎ ..... Email (personnel).....

Fait à ..... le.....

Reçu Fiscal OUI  NON

(signature)

*Adresser votre bulletin accompagné de 4 étiquettes et d'un chèque libellé à l'ordre du S.Y.N.P.A. - F.O. à  
Patrice DITTIÈRE ☒ 11 rue Adèle Considère 49320 BRISSAC QUINCÉ*